



## EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025

Affaire n° 14-20250925

**Travaux d'aménagement du Parc du Volcan  
Lot n° 8 « Jeux et sols amortissants / Agrès sportifs »  
Avenant n° 1 du marché VI 2023-186**

### NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

26 septembre 2025

*Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités - Article L.2121-25*

### Date de convocation

le 19 septembre 2025

### Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 37
- représentés : 10
- absents : 2

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-cinq septembre à seize heures cinquante-cinq, les membres du Conseil municipal de la commune du Tampon se sont réunis à l'Hôtel de Ville dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Patrice Thien-Ah-Koon, Maire

### Étaient présents :

Patrice Thien-Ah-Koon, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Jean Richard Lebon, Marcelin Thélis, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Sylvie Leichnig, Jean-Pierre Thérincourt, Maurice Hoarau, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Jean-Pierre Georger, Albert Gastrin, Serge Técher, Serge Sautron, Jean Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Noëline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard, Antoine Lebian, Anissa Locate

### Étaient représentés :

Jacquet Hoarau par Patrice Thien-Ah-Koon, Laurence Mondon par Mimose Dijoux-Rivière, Marie Hélène Genna-Payet par Liliane Abmon, Marie-Lise Blas par Augustine Romano, Jack Gence par Jean-Pierre Thérincourt, Francemay Payet-Turpin par Daniel Maunier, Martine Corrè par Antoine Lebian, Véronique Fontaine par Evelyne Robert, Nadège Domitile-Schneeberger par Nathalie Bassire, Nathalie Fontaine par Monique Bénard

### Étaient absents :

Dominique Gonthier, Allan Amony

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Augustine Romano est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Affaire n° 14-20250925**

**Travaux d'aménagement du Parc du Volcan  
Lot n° 8 « Jeux et sols amortissants / Agrès sportifs »  
Avenant n° 1 du marché VI 2023-186**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code de la commande publique,

**Vu** le rapport n° 14-20250925 présenté au Conseil municipal du 25 septembre 2025,

**Considérant** que le projet d'aménagement du Parc du Volcan représente une initiative majeure pour notre commune, visant à créer un espace public de loisirs et de détente moderne, accessible et attrayant pour tous les habitants et visiteurs de l'île,

**Considérant** que le lot n° 8 « Jeux et sols amortissants / Agrès sportifs » concerne directement les équipements ludiques et sportifs qui seront au cœur des activités du parc. Ce lot a été attribué à l'entreprise GROUPEMENT LAMOLY/ REUNION REALISATION,

**Considérant** que le présent avenant a pour objectif de contractualiser des prix nouveaux permettant de repenser les jeux dans la thématique volcan avec des visuels spécifiques réalisés sur-mesure,

**Considérant** que l'avenant n° 1 au marché n° VI2023-186 en application de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique, a donc été préparé afin de permettre de contractualiser les prix nouveaux rendus nécessaires lors de l'exécution des travaux en lien avec l'adaptation des jeux et de la thématique souhaités par la Commune,

**Considérant** que les prix nouveaux suivants sont donc introduits au marché par le présent avenant :

**PN 1** : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose de sous-couche amortissante en SBR épaisseur 7 cm dans les mêmes conditions que les autres prix du poste 208 du DQE.

Le mètre carré : **cinquante-huit euros hors taxes (58,00 €HT)**

**PN 2** : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose de matériau drainant de type Agresta autour des fosses d'arbres de l'aire de jeux composé de copeaux de bois traités liés au ciment et sable, sur une épaisseur de 7 cm, y compris fourniture et mise en œuvre, et moyens humains et matériels nécessaires.

Le mètre carré : **cent cinquante euros hors taxes (150,00 €HT)**

**PN 3** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un jeu à ressort du thème Volcan en plaque HPL et ressort en acier galvanisé thermolaqué, et structure Alu/Inox, y compris massif et moyens humains et matériels nécessaires

Le forfait : **trois mille cinq cents euros hors taxes (3 500,00 €HT)**

**PN 4** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un jeu à bascule (double assise) du thème Volcan en plaque HPL et ressort en acier galvanisé thermo laqué, et structure Alu/Inox, y compris massif et moyens humains et matériels nécessaires

Le forfait : **quatre mille cinq cents euros hors taxes (4 500,00 €HT)**

**PN 5** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un jeu multi activités EX15-7001-T01 (visuel précédent) du thème Volcan en plaque HPL, structure Alu/Inox, y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires.

Le forfait : **soixante-dix-sept mille euros hors taxes (77 000,00 €HT)**

**PN 6** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un jeu multi activités CC44-2012-T01 (visuel précédent) du thème Volcan en plaque HPL, structure Alu/Inox, cordages conformes au CCTP y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires.

Le forfait : **deux cent quarante-six mille euros hors taxes (246 000,00 €HT)**

**PN 7** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un jeu de grimpe GI28-2001-T01 (visuel précédent) du thème Volcan en plaque HPL, structure Alu/Inox, cordages conformes au CCTP y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires.

Le forfait : **quatre-vingt-onze mille cinq cents euros hors taxes (91 500,00 €HT)**

**PN 8** : Ce prix rémunère au forfait la plus-value au prix 401-g du toboggan de 5m de haut pour rajout d'une collerette basse et ajout de la thématique volcan conformément aux visuels précédents.

Le forfait : **cinq mille huit cents euros hors taxes (5 800,00 €HT)**

**PN 9** : Ce prix rémunère au forfait la plus-value au prix 401-h du toboggan de 4m de haut pour rajout d'une collerette basse et ajout de la thématique volcan conformément aux visuels précédents.

Le forfait : **cinq mille huit cents euros hors taxes (5 800,00 €HT)**

**PN 10** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un toboggan en Inox fermé et courbe de hauteur 3,5m, de référence TO39-1001-T01 avec collerette basse et thématique Volcan, conformément au visuel précédent, y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires.

Le forfait : **quarante et un mille euros hors taxes (41 000,00 €HT)**

**PN 11** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un dôme d'escalade de 1,80m de haut (CT009) thématique Volcan, conformément au visuel précédent, y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires.

Le forfait : **vingt-huit mille euros hors taxes (28 000,00 €HT)**

**PN 12** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un combiné de Cross Training V2 conformément au visuel précédent, y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires.

Le forfait : **vingt-sept mille sept cent cinquante euros hors taxes (27 750,00 €HT)**

**PN 13** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un agrès de musculation conforme aux spécifications des autres prix 501 g-h-i pour le travail des dorsaux et pectoraux y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires.

Le forfait : **dix-sept mille euros hors taxes (17 000,00 €HT)**

**PN 14** : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et mise en œuvre d'enrobé bitumineux BBSG 0/10 non coloré d'épaisseur 5 cm y compris imprégnation gravillonnée, mise en œuvre mécanique ou manuelle, finitions, y compris moyens humains et matériels nécessaires.

Le mètre carré : **trente-neuf euros hors taxes (39,00 €HT)**

**PN 15** : Ce prix rémunère à l'unité la réalisation de réservations DN400 pour le scellement des jeux au sein de l'enrobé comprenant la fouille, la fourniture et mise en œuvre des réservations en PVC ou PEHD, le béton de pose, le remblaiement compacté, y compris fournitures, moyens humains et matériels nécessaires.

L'unité : **trois cents euros hors taxes (300,00 €HT)**

**PN 16** : Ce prix rémunère à l'unité la réalisation de réservations DN500 pour le scellement des jeux au sein de l'enrobé comprenant la fouille, la fourniture et mise en œuvre des réservations en PVC ou PEHD, le béton de pose, le remblaiement compacté, y compris fournitures, moyens humains et matériels nécessaires.

L'unité : **trois cent cinquante euros hors taxes (350,00 €HT)**

**PN 17** : Ce prix rémunère à l'unité la réalisation de réservations DN1200 pour le scellement des jeux au sein de l'enrobé comprenant la fouille, la fourniture et mise en œuvre des réservations en PEHD, le béton de pose, le remblaiement compacté, y compris fournitures, moyens humains et matériels nécessaires.

L'unité : **cinq cent vingt euros hors taxes (520,00 €HT)**

**Considérant** que cet avenant n'a pas d'incidence financière en hausse sur le montant actuel du marché et présente une moins-value de 754,93 euros TTC,

**Considérant** le nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 1 311 935,22 €
- Montant TTC : 1 423 449,71 €

Répartition entre Réunion Réalisation 1 296 352,58 euros TTC

- Sarl Lamoly 127 097,14 euros TTC

**Le Conseil municipal,**

**Réuni le jeudi 25 septembre 2025 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,**

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

**Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions)**

**Article 1** d'approuver le présent avenant n°1 au marché n°VI2023-186 passé avec le **GROUPEMENT LAMOLY / REUNION REALISATION,**

**Article 2** En vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui est habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Pour extrait conforme,**

**La secrétaire de séance,  
Augustine Romano, 4e adjointe**

**Par délégation de fonction,  
Jacquet Hoarau, 1er adjoint**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHÉS PUBLICS AVENANT N° 1

**EXE10**

### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune du Tampon  
Service Commande publique  
256 Rue Hubert Delisle  
CS 32117  
97831 LE TAMPON CEDEX  
RÉUNION  
Tél : 0262578678

### B - Identification du titulaire du marché public

GROUPEMENT LAMOLY/ REUNION REALISATION  
MANDATAIRE : SARL LAMOLY  
SIRET : 523 618 999 00024  
LOCAL N°1 : 69 RUE DES ALBIZIAS  
97450 SAINT LOUIS  
Courriel : [rudy@lamoly.re](mailto:rudy@lamoly.re)  
Tel : 0262 55 49 23

### C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

#### **Les travaux d'aménagement du Parc du Volcan au Tampon Lot n° 08 : Jeux et sols amortissants / Agrès sportifs**

- Date de la notification du marché public : 09 avril 2024
- Durée d'exécution du marché public : 5,5 mois y compris période de préparation.
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 1 312 631,00 €

- Montant HT : 111 573,64 €
- Montant TTC : 1 424 204,64 €

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet :

1. de contractualiser les prix nouveaux rendus nécessaires lors de l'exécution des travaux en lien avec l'adaptation des jeux et de la thématique souhaités par la Commune,
2. de contractualiser la prolongation de délai de cinq mois portant le délai contractuel de 5,5 mois à 10,5 mois en lien avec les nouvelles commandes;

Les prix nouveaux suivants sont donc introduits au marché par le présent avenant :

**PN 1** : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose de sous-couche amortissante en SBR épaisseur 7 cm dans les mêmes conditions que les autres prix du poste 208 du DQE.

Le mètre carré : **cinquante-huit euros hors taxes** (58,00 €HT)

**PN 2** : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose de matériau drainant de type Agresta autour des fosses d'arbres de l'aire de jeux composé de copeaux de bois traités liés au ciment et sable, sur une épaisseur de 7 cm, y compris fourniture et mise en œuvre, et moyens humains et matériels nécessaires.

Le mètre carré : **cent cinquante euros hors taxes** (150,00 €HT)

**PN 3** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un jeu à ressort du thème Volcan en plaque HPL et ressort en acier galvanisé thermolaqué, et structure Alu/Inox, y compris massif et moyens humains et matériels nécessaires

Le forfait : **trois mille cinq cent euros hors taxes** (3 500,00 €HT)

**PN 4** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un jeu à bascule (double assise) du thème Volcan en plaque HPL et ressort en acier galvanisé thermolaqué, et structure Alu/Inox, y compris massif et moyens humains et matériels nécessaires

Le forfait : **quatre mille cinq cent euros hors taxes** (4 500,00 €HT)

**PN 5** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un jeu multiactivités EX15-7001-T01 (visuel précédent) du thème Volcan en plaque HPL, structure Alu/Inox, y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires

Le forfait : **soixante-dix-sept mille euros hors taxes** (77 000,00 €HT)

**PN 6** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un jeu multiactivités CC44-2012-T01 (visuel précédent) du thème Volcan en plaque HPL, structure Alu/Inox, cordages conformes au CCTP y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires

Le forfait : **deux cent quarante-six mille euros hors taxes** (246 000,00 €HT)

**PN 7** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un jeu de grimpe GI28-2001-T01 (visuel précédent) du thème Volcan en plaque HPL, structure Alu/Inox, cordages conformes au CCTP y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires

Le forfait : **quatre-vingt-onze mille cinq cent euros hors taxes** (91 500,00 €HT)

**PN 8** : Ce prix rémunère au forfait la plus value au prix 401-g du toboggan de 5m de haut pour rajout d'une collerette basse et ajout de la thématique volcan conformément aux visuels précédents.

Le forfait : **cinq mille huit cent euros hors taxes** (5 800,00 €HT)

**PN 9** : Ce prix rémunère au forfait la plus value au prix 401-h du toboggan de 4m de haut pour rajout d'une collerette basse et ajout de la thématique volcan conformément aux visuels précédents.

Le forfait : **cinq mille huit cent euros hors taxes** (5 800,00 €HT)

**PN 10** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un toboggan en Inox fermé et courbe de hauteur 3,5m, de référence TO39-1001-T01 avec collerette basse et thématique Volcan, conformément au visuel précédent, y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires

Le forfait : **quarante et un mille euros hors taxes** (41 000,00 €HT)

**PN 11** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un dôme d'escalade de 1,80m de haut (CT009) thématique Volcan, conformément au visuel précédent, y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires

Le forfait : **vingt-huit mille euros hors taxes** (28 000,00 €HT)

**PN 12** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un combiné de Cross Training V2 de chez conformément au visuel précédent, y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires

Le forfait : **vingt-sept mille sept cent cinquante euros hors taxes** (27 750,00 €HT)

**PN 13** : Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'un agrès de musculation conforme aux spécifications des autres prix 501 g-h-i pour le travail des dorsaux et pectoraux y compris massifs et moyens humains et matériels nécessaires

Le forfait : **dix-sept mille euros hors taxes** (17 000,00 €HT)

**PN 14** : Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et mise en œuvre d'enrobé bitumineux BBSG 0/10 non coloré d'épaisseur 5 cm y compris imprégnation gravillonnée, mise en œuvre mécanique ou manuelle, finitions, y compris moyens humains et matériels nécessaires

Le mètre carré : **trente neuf euros hors taxes** (39,00 €HT)

**PN 15** : Ce prix rémunère à l'unité la réalisation de réservations DN400 pour le scellement des jeux au sein de l'enrobé comprenant la fouille, le fourniture et mise en œuvre des réservations en PVC ou PEHD, le béton de pose, le remblaiement compacté, y compris fournitures, moyens humains et matériels nécessaires.

L'unité : **trois cent euros hors taxes** (300,00 €HT)

**PN 16** : Ce prix rémunère à l'unité la réalisation de réservations DN500 pour le scellement des jeux au sein de l'enrobé comprenant la fouille, le fourniture et mise en œuvre des réservations en PVC ou PEHD, le béton de pose, le remblaiement compacté, y compris fournitures, moyens humains et matériels nécessaires.

L'unité : **trois cent cinquante euros hors taxes** (350,00 €HT)

**PN 17** : Ce prix rémunère à l'unité la réalisation de réservations DN1200 pour le scellement des jeux au sein de l'enrobé comprenant la fouille, le fourniture et mise en œuvre des réservations en PEHD, le béton de pose, le remblaiement compacté, y compris fournitures, moyens humains et matériels nécessaires.

L'unité : **cinq cent vingt euros hors taxes** (520,00 €HT)

Le présent avenant ne contractualise pas de prolongation du délai supplémentaire portant sur le délai contractuel de 5,5 mois y compris période de préparation..

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Cet avenant n'a pas d'incidence financière en hausse sur le montant actuel du marché et présente une moins value de 754.93 euros TTC.

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 695.78 €
- Montant TTC 754.93 €
- % d'écart introduit par l'avenant en moins value de : - 0.057 %

■ Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 1 311 935.22 €
- Montant TTC : 1 423 449.71 €

■ Répartition entre Réunion Réalisation 1 296 352.58 TTC  
- Sarl Lamoly 127 097 .14 euros TTC

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

### Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

.....

A : ..... , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

..... A ....., le  
.....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Document certifié conforme à l'original

<https://delib.mairie-tampon.fr>

Publié le 07/10/2025 à 11:05

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le



ID : 974-219740222-20250925-14\_20250925-DE

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

Date de mise à jour : 01/04/2019.

AMENAGEMENT DU PARC DU VOLCAN - Première Tranche

LOT N°8 -Jeux et sols amortissants / Agrès sportifs



BILAN FINANCIER - LAMOLY / REUNION REALISATION

Table with columns: Description, Unité, Qté Totale, PU, TOTAL. Includes sections for 'JEUX ET SPORT' and 'Agrès sportifs'.

83 500,00 € Sous-Total Poste 100

442 053,00 € Sous-Total Poste 200

43 790,00 € Sous-Total Poste 300

685 250,00 € Sous-Total Poste 400

70 100,00 € Sous-Total Poste 500

Summary table with columns: TOTAL HT, TVA 8,5%, TOTAL TTC.

Table with columns: Aire de jeux restant, Centages, Aire sportive, Qté Totale, TOTAL. Includes a summary table at the bottom.

Table with columns: LANCELY, REUNION REALISATION. Includes a summary table at the bottom.